

## VOD : Protection et sort des biens professionnels des époux

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

### Public concerné

Tout public traitant des régimes matrimoniaux et du divorce

### Prérequis

Connaissances générales du droit des régimes matrimoniaux et du divorce

- Savoir identifier et qualifier les biens professionnels des époux selon le régime matrimonial adopté
- Intégrer les schémas de protection et d'attribution des biens professionnels des époux
- Déterminer les prérogatives des époux sur les biens professionnels

### Contenu

**Découvrez cette vidéo :** "Protection et sort des biens professionnels des époux"

**Durée :** 1H

**Expert :** CASEY Jérôme, Avocat au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux

- Quelle qualification des biens professionnels selon le régime matrimonial ?
- Quelle incidence du financement du bien professionnel en cours de mariage ?
- Quel traitement matrimonial de la dette professionnelle ?
- Quelle place pour le conjoint dans les structures sociétaires ?

### Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Page 1 sur 2

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

## Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

## Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : **onglet "Location de vidéos"**